

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-CF1249

présenté par
M. Maillot, Mme Bourouaha, M. Sansu, M. Tjibaou et M. Maurel

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Médias, livre et industries culturelles »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	18 000 000	0
Livre et industries culturelles	0	18 000 000
TOTAUX	18 000 000	18 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à réaugmenter les crédits consacrés aux Fonds de soutien à l’expression radiophonique.

Alors que le budget pour 2024 alloué au FSER était de 35 millions d’euros, le budget pour 2026 prévoit un montant de 19,5 millions d’euros, soit une baisse de 44 %. Cette réduction budgétaire aurait des conséquences dévastatrices sur le secteur : suppression de plus de 3000 emplois, recul du pluralisme, appauvrissement de la diversité médiatique locale et affaiblissement de l’offre culturelle.

Ainsi, par cette hausse de 18 millions d’euros, le groupe GDR propose de renforcer le soutien public à ce secteur essentiel pour notre vie démocratique.

L'action 06 du programme 180 est abondée de 18 millions d'euros en AE et en CP. Ces crédits sont prélevés hors titre 2 sur l'action 2 du programme 334.

Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.